



Harcelement,provocation et petition

Par xena, le 29/09/2012 à 02:52

Bonjour,

Voici 2 ans que je travaille dans un service à l'hopital.

au depart j etais aux rendez vous et tres vite je me suis retrouvée secretaire d'un grand chef de service alors que je ne suis qu agent. ce qui succite pas mal de jalousies.

une cadre:"chacun devrait rester a sa place!

-mais ce n'est pas moi qui suis venue,on est venu me chercher

-vous n'aviez qu'a passer des concours!!!"

Une autre fois, elle a dit a mon cadre superieur que je l avais insultée...elle a été incapable de dire quelle insulte j'avais proféré a son sujet.

Une autre cadre qui ne pouvais deja pas me voir avant que j'arrive...me retire des jours ci et là sous pretexte que je n'ai pas emargé.j ai donc perdu plusieurs fois une partie de mon salaire parcequ'elle sait que je suis la mais n ayant pas emarger elle me signale en absence irreguliere. alors que mon code de logiciel a travaillé(tout seul peut etre)

Une reunion avait comme objet:organisation du secretariat

Mon cadre superieur de pole me dit"tu viens?" Je lui reponds "bien sur!Monsieur quand c est votre anniversaire vous etes la...donc etant donné que ca va etre ma fete je serais la"

J avais senti que quelquechose se tramait lorsqu'une secretaire,qui m avait accueilli dans le service en me disant que je ne serais bonne qu a faire des archives avait demandé a la premiere cadre de venir et ce,avec insistance...

la reunion debute et les eloges fusent concernant l ensemble des secretaires,et on arrive tres vite a moi et meme en etant courageuse,travailleuse,devouee pour mon chef de service,ca n'allait pas...mon temperament et ma facon de parler pouvant paraitre directive ne plait pas. la secretaire qui avait ma place au depart alors qu elle s absentait a tout va sans prevenir,sans dire quand elle revenait et ses absences pouvaient durer 3semaines et elle revenait reprendre

son siege a l epoque comme si de rien n etait. elle ne delivrait pas d arret maladie.j ai doonc demander a plusieurs reprises a mon chef de choisir entre celle avec qui il travaillait depuis 15ans et moi car je ne supportais plus de faire "bouche trou"
Lors de cette reunion il est don evoqué qu une seetaire semait le trouble. moi. tous les regard sont tournes vers moi et les critiques fusent. non pas sur mon travail mais sur mon comportement. une petition est evoquee mais je leur ai rapidement couper l herbe sous le pied en leur expliquant ce qu est une petition.3mois apres une petition disant que je suis irrespectueuse renait.40p auraient signe.que faire?

Par **chris_idv**, le **01/10/2012** à **16:27**

Bonjour,

"Une autre cadre qui ne pouvais deja pas me voir avant que j'arrive...me retire des jours ci et là sous pretexte que je n'ai pas emargé."

Donc à l'avenir ... émargez tout simplement.

"mon temperament et ma facon de parler pouvant paraitre directive ne plait pas."

Vous indiquez être agent donc ne vous attribuez pas arbitrairement des prérogatives de cadre/responsable si vous ne les avez pas : modifiez votre approche et passez du 'directif' au 'suggestif' afin d'apaiser les esprits dans votre entourage professionnel.

Une pétition n'est pas illégale.

Si 40 de vos collègues ont signé une pétition contre vous le chiffre est suffisamment significatif pour remettre en question votre attitude:

o quelques personnes seulement celà pourrait être juste une question de personnalité et de divergence d'opinion

o 40 personnes ... le problème vient de vous

Cordialement,

Par **xena**, le **01/10/2012** à **20:18**

Oui le probleme vient de moi

- J'ai une demarche assurée
- je ne refere d aucun incident ce qui fait quil n y a pas d anteriorité
- on ne supporte pas ma reussite.
- dans ce service il y a deux poids deux mesures.
- on me jalouse la place.

La petition n est pas illegale mais represente un moyen de pression et est ni plus ni moins

que diffamatoire et calomnieuse.

tres cordialement.

Par **xena**, le **01/10/2012** à **20:19**

Oui le probleme vient de moi

- J'ai une demarche assurée
- je ne refere d aucun incident ce qui fait quil n y a pas d anteriorité
- on ne supporte pas ma reussite.
- dans ce service il y a deux poids deux mesures.
- on me jalouse la place.

La petition n est pas illegale mais represente un moyen de pression et est ni plus ni moins que diffamatoire et calomnieuse.

tres cordialement.